



Pascale DIETRICH-RAGON*

Aux portes de la société française. Les personnes privées de logement issues de l'immigration

La population des personnes privées de logement personnel a augmenté et s'est diversifiée durant la dernière décennie, avec une forte surreprésentation des immigrés et descendants d'immigrés. Comme dans d'autres domaines, ces derniers sont donc défavorisés en matière d'accès au logement. Analysant la dernière enquête Sans-Domicile de 2012, Pascale DIETRICH-RAGON compare les parcours d'insertion résidentielle des hommes et des femmes immigrés et descendants d'immigrés à ceux de la population majoritaire en France. Ces personnes sans logement ont-elles au départ des caractéristiques propres qui expliqueraient des parcours résidentiels difficiles ? De quels dispositifs d'hébergements bénéficient-elles pour échapper à la rue ? L'auteure analyse les particularités des immigrés : par comparaison aux sans-domicile de la population majoritaire, les migrants qui disposent de certaines caractéristiques individuelles (femmes et enfants) bénéficient d'une prise en charge souvent prioritaire, pour les autres, l'origine est un frein à l'accès au logement.

La question du sans-abrisme et du mal-logement en France a presque toujours été liée à celle des migrations (Lévy-Vroelant, 2004). À l'arrivée dans le pays d'accueil, les migrants les plus pauvres trouvent généralement refuge dans des habitats précaires, qu'il s'agisse de bidonvilles (Pétonnet, 1979), d'hôtels (Faure et Lévy-Vroelant, 2007), d'hébergements par des compatriotes (Timéra, 2000), de squats (Bouillon, 2009) ou encore de logements insalubres (Dietrich-Ragon, 2011). Ces « logements de passage » (Lévy-Vroelant, 2000), certes de mauvaise qualité, permettent d'échapper à la rue. Depuis une période récente, la part d'étrangers parmi la population sans-domicile a cependant fortement augmenté et est passée de 38 % en 2001 à 53 % en 2012 (Yaouancq *et al.*, 2013).

Différentes explications peuvent être apportées à ce phénomène. Tout d'abord, les opérations de restructuration urbaines ont entraîné une quasi-

* Institut national des études démographiques.

Correspondance : Pascale Dietrich-Ragon, Institut national d'études démographiques, 133 Boulevard Davout, 75980 Paris Cedex 20, courriel : pascale.dietrich@ined.fr

disparition des quartiers anciens dégradés (Barou, 1999) dans lesquels les migrants pouvaient trouver un premier toit. En outre, les politiques publiques en matière d'accueil des étrangers sont de plus en plus restrictives. Faute d'une prise en charge dans les dispositifs qui leur sont destinés, on observe un afflux de migrants dans les structures d'urgence sociale et d'aide aux sans-abri (D'Halluin-Mabillot, 2012 ; Urhy, 2007). Enfin, l'effritement des anciennes solidarités communautaires (Sayad, 1999 ; Timéra, 1997) peut être à l'origine de l'isolement d'une partie des migrants qui se trouvent en quelque sorte « lâchés » à l'arrivée en France, sans oublier que pour les nouvelles vagues migratoires, la présence des compatriotes est limitée et les structures communautaires (associations, églises...) sont parfois encore inexistantes. Si l'on ajoute à cela la prégnance des discriminations liées à l'origine géographique sur le marché immobilier (Pan Ké Shon et Scodellaro, 2011)⁽¹⁾, il n'est pas surprenant que de nombreux migrants se trouvent privés de logement.

Certaines analyses ont déjà mis en avant les liens entre la migration et les parcours des sans-domicile (Brousse, 2006a), mais les spécificités de cette population restent peu étudiées⁽²⁾. Cet article propose donc d'analyser les trajectoires sociorésidentielles des populations migrantes confrontées à la privation de logement personnel, ainsi que la place qu'elles occupent dans le monde de l'hébergement, dont on sait qu'il est segmenté, hiérarchisé et concurrentiel (Brousse, 2006b ; Gardella, 2014 ; Soulié, 1997). Par ailleurs, en raison des discriminations qui affectent les enfants d'immigrés sur le marché de l'emploi et du logement (Meurs *et al.*, 2005), il est nécessaire d'examiner leur situation particulière et de voir dans quelle mesure leurs trajectoires se distinguent à la fois de celles des migrants et de celles des personnes de la population dite « majoritaire » dont elles-mêmes et les deux parents sont nés en France ou dans les DOM-TOM (document annexe A.1).

Afin de répondre à ces questions, l'enquête auprès des utilisateurs des services d'hébergement et de distribution de repas de 2012, dite enquête Sans-Domicile, a été mobilisée (document annexe A.2). On s'est ici focalisé sur les personnes privées de domicile personnel la nuit précédant l'enquête, c'est-à-dire qui sont sans abri, hébergées par les institutions, squatteuses, hébergées par un tiers ou dans un hôtel social⁽³⁾. Les personnes locataires ou propriétaires ayant répondu au questionnaire parce qu'elles fréquentent un lieu de distribution de repas⁽⁴⁾ ont donc été écartées. Trois groupes ont ensuite été distingués selon l'origine (document annexe A.1) : les personnes issues de la population « majoritaire » (37 % des enquêtés), les descendants d'immigrés dont l'un des

(1) Plusieurs études montrent que les populations issues de l'immigration sont défavorisées sur le marché du logement (Barou, 2006 ; Beaufils, 2009 ; Boëldieu et Thave, 2000 ; Breem, 2009).

(2) Ceci est lié à un contexte où le problème du logement des immigrés tend à être « dissous » dans celui, plus général, des populations défavorisées (Ballain, 1997).

(3) Les hôtels sociaux regroupent différents types d'établissements : des hôtels meublés, des établissements de tourisme et des résidences hôtelières à vocation sociale (Observatoire du Samu social, 2014).

(4) 13 % des personnes interrogées dans cette enquête sont locataires ou propriétaires de leur logement.

parents est né à l'étranger (19 %) ⁽⁵⁾ et les migrants (40 %) ⁽⁶⁾. Alors que les deux derniers groupes représentent respectivement 12 % et 10 % de la population résidant en France (Beauchemin *et al.*, 2016), il est frappant de constater que les personnes issues de l'immigration sont ici les plus nombreuses.

Dans la première partie, on analysera ce qui différencie ces trois populations en termes de caractéristiques sociodémographiques, de parcours et de prise en charge. Dans la deuxième partie, on se penchera plus finement sur la situation particulière des migrants en les distinguant selon qu'ils ont ou non déjà disposé d'un logement personnel en France. Pour ceux qui n'ont jamais été logés, la précarité résidentielle s'inscrit dans le prolongement direct de la migration. On s'intéressera donc aux obstacles qui les conduisent à subsister aux portes de la société française. L'attention se portera ensuite sur les migrants ayant connu un « déclassement résidentiel » (Dietrich-Ragon, 2013a), c'est-à-dire ceux qui ont joui à un moment donné d'une « place » sur le marché immobilier français mais l'ont perdue. Quelles sont les différentes ruptures conduisant à cette déchéance et quels sont les facteurs d'« amortissement » de la chute, qu'il s'agisse de la solidarité des proches ou des institutions ? D'une façon générale, on s'attachera à observer les chances inégales de ces différentes populations d'escalader les marches de l'« escalier » ⁽⁷⁾ censé ouvrir la voie vers l'insertion résidentielle, essentiellement par l'accession à un logement social ⁽⁸⁾.

Comme on le verra, analyser la précarité résidentielle des migrants et de leurs descendants permet d'aborder leurs problèmes d'intégration spécifiques. De surcroît, l'enjeu est de pointer les limites des études traitant des personnes privées de logement sans les différencier selon l'origine géographique. Alors qu'aux États-Unis, cet aspect est presque systématiquement pris en compte (Blasi, 1994 ; Burt, 1992 ; Hopper, 2003 ; Levinson, 2004 ; Shinn *et al.*, 2005), en France, rares sont les recherches dans ce champ qui établissent ce type de distinction, au risque d'assimiler des groupes d'individus peu comparables.

(5) Plus de la moitié ont leurs deux parents issus de l'immigration. Ce taux est assez proche de celui de l'ensemble de la population des descendants de migrants en France (Borrel et Lhommeau, 2010).

(6) Dans 4% des cas, le lieu de naissance des parents est inconnu.

(7) En France, en dépit de la stratégie nationale 2009-2012 de prise en charge des personnes sans abri ou mal logées qui préconise l'adoption de la politique du « logement d'abord », c'est toujours la conception du « modèle en escalier » qui prévaut. Selon celle-ci, le retour au logement des sans-domicile s'effectue à travers le passage par une série d'hébergements temporaires marquant leur intégration progressive.

(8) Le logement social constitue souvent la seule porte de sortie à la privation de logement. Les autres échappatoires sont la mort (Terrolle, 2002), l'armée, la prison, le retour au pays ou le départ vers d'autres pays pour les migrants, et l'entrée dans d'autres institutions comme les maisons de retraite (Brousse *et al.*, 2008).

I. Les migrants et les descendants d'immigrés face à la privation de logement

Au cours des dernières décennies, le visage de la population privée de logement personnel s'est modifié. On est aujourd'hui loin de l'image du clochard identifié dans les représentations à un homme blanc, seul et en marge du marché du travail (Blasi, 1994; Gaboriau, 1993). De nouveaux publics sont apparus, plus jeunes, plus féminins et plus actifs, ces caractéristiques recoupant fréquemment des origines étrangères (tableaux 1A et 1B). Dans un premier temps, il est donc nécessaire d'observer ce qui différencie la population migrante privée de logement personnel de la population majoritaire partageant cette condition. Dans un deuxième temps, on se penchera sur les spécificités des descendants d'immigrés. Si tous les enquêtés souffrent d'une forte précarité, on va voir que le type de difficultés rencontrées diffère selon l'origine, les migrants étant fréquemment confrontés à des problèmes administratifs alors que les descendants d'immigrés connaissent des parcours davantage marqués par les problèmes familiaux.

1. Les migrants : un visage différent de celui de la population majoritaire

Les travailleurs sociaux ont coutume d'opposer les sans-domicile nés en France à ceux issus de l'immigration. De fait, ces populations n'ont pas le même profil. La population ayant migré⁽⁹⁾ (4^e colonne du tableau 1A) comprend plus de femmes (41 % contre 32 % dans la population majoritaire, tableau 1A 6^e colonne), tout particulièrement celle originaire d'Afrique subsaharienne et des pays européens extérieurs à l'Union européenne et de l'ex-URSS (dans chaque cas, environ la moitié sont des femmes). La population migrante est aussi plus jeune et vit beaucoup plus en famille avec des enfants.

Les parcours ayant conduit à la précarité résidentielle sont également peu comparables. Les enquêtés de la population majoritaire ont largement connu des trajectoires de déclassement résidentiel, 68 % ayant été locataires ou propriétaires au moins trois mois au cours de leur vie et ayant donc perdu leur logement (tableau 1C). Au contraire, en raison de la faiblesse du temps passé en France, seuls 27 % des migrants sont dans ce cas. Pour les premiers, la question des ruptures biographiques conduisant à la perte du logement est donc essentielle⁽¹⁰⁾ alors que, chez les seconds, le problème se pose davantage en termes d'accession à un premier toit sur le territoire français.

(9) 29 % d'entre eux sont nés dans un pays du Maghreb, 47 % dans un autre pays d'Afrique, 3 % dans un pays de l'Europe des 15, 10 % dans un autre pays d'Europe ou de l'ex-URSS et 6 % dans un autre pays du monde.

(10) On sait que celles-ci tiennent principalement aux difficultés durant l'enfance (Firdion, 2006), à la précarité sur le marché du travail (Brousse, 2006a) et à la rupture des liens sociaux (Dietrich-Ragon, 2015; Firdion et Marpsat, 2014).

Tableau 1. Situation sociodémographique, parcours, ressources et difficultés selon l'origine (%) en 2012

A. Caractéristiques sociodémographiques

	Migrants				Nés en France		Total
	Migrants jamais logés		Migrants déclassés résidentiels	Ensemble des migrants	Descendants d'immigrés	Population « majoritaire »	
	Arrivés depuis -de 3 mois	Arrivés depuis 3 mois ou +					
Sexe							
Homme	87	56	60	59	63	68	63
Femme	13	44	40	41	37	32	37
Âge							
0-30 ans	29	37	14	30	31	28	29
31-40 ans	60	32	36	35	30	16	26
41-50 ans	7	20	24	20	26	25	23
50 ans et +	4	11	25	15	12	32	22
Profession du père							
Agriculteur	6	9	13	10	2	2	5
Artisan, commerçant, chef entreprise	30	20	20	21	8	10	14
Profession intermédiaire et cadre	8	19	24	19	14	22	19
Employé	27	13	12	13	9	15	13
Ouvrier	23	33	25	30	56	44	40
Jamais travaillé	1	2	1	2	5	1	2
Profession inconnue	6	5	5	5	7	7	6
Diplôme							
Aucun	38	32	36	33	33	25	30
< baccalauréat	44	36	29	34	52	57	47
baccalauréat	6	17	16	16	11	11	13
> baccalauréat	12	16	19	16	4	7	10
Situation familiale							
Couple avec enfant(s)	2	23	12	19	5	8	12
Couple sans enfant	3	4	7	5	5	10	8
Seul	89	56	62	59	78	75	69
Seul avec enfant(s)	6	17	19	17	12	8	12
État matrimonial							
Célibataire	46	62	47	57	81	70	66
Marié, pacsé	48	28	26	29	6	10	18
Veuf	4	2	2	2	1	1	2
Divorcé	2	8	26	12	11	19	15
Pays de naissance							
France	0	0	0	0	88 ^(a)	100	58
UE15	4	2	6	3	1	0	1
UE récent	4	5	5	5	0	0	2
Maghreb	23	26	37	29	6	0	13
Autre Afrique	64	48	41	47	3	0	19
Autre Europe + ex-URSS	2	13	5	10	0	0	4
Autre	4	6	6	6	2	0	3
Effectif observé	86	1 112	494	1 692	655	1 457	3 804

(a) Les migrants dont on sait qu'ils sont arrivés enfants en France avec leurs parents ont été catégorisés avec les descendants d'immigrés (document annexe A.1).

Tableau 1 (suite). Situation sociodémographique, parcours, ressources et difficultés selon l'origine (%) en 2012

B. Situation et parcours professionnels

	Migrants				Nés en France		Total
	Migrants jamais logés		Migrants déclassés résidentiels	Ensemble des migrants	Descendants d'immigrés	Population « majoritaire »	
	Arrivés depuis -de 3 mois	Arrivés depuis 3 mois ou +					
Situation professionnelle actuelle							
En emploi	1	28	25	25	24	19	22
Au chômage	38	35	47	39	58	56	49
Retraité	0	1	4	2	2	7	5
Invalide	0	2	6	3	5	6	5
Non autorisé à travailler	47	24	7	21	3	1	9
Autre	14	10	11	11	8	10	10
Niveau de qualification de la profession actuelle (pour ceux qui sont en emploi)							
Ouvrier non qualifié	0	27	23	26	20	30	26
Ouvrier qualifié	14	15	8	13	7	15	12
Employé non qualifié	0	52	62	55	64	43	53
Employé qualifié	86	1	0	1	3	1	1
Profession intermédiaire	0	1	4	2	3	5	3
Cadre	0	2	0	1	0	1	1
Indépendant	0	1	1	1	1	1	1
N'a jamais travaillé	0	0	0	0	2	0	0
Autre	0	1	1	1	0	4	2
Niveau de qualification de la profession passée (pour ceux qui ne sont pas en emploi)							
Ouvrier non qualifié	15	16	22	18	22	30	24
Ouvrier qualifié	4	14	15	14	14	20	16
Employé non qualifié	39	32	37	34	42	31	34
Employé qualifié	0	4	4	4	3	4	4
Profession intermédiaire	4	16	8	13	15	7	11
Cadre	3	6	7	6	2	4	4
Indépendant	31	11	4	11	1	4	6
N'a jamais travaillé	0	1	0	0	0	0	0
Autre	5	1	2	2	1	1	1
Trajectoire professionnelle							
a déjà exercé au moins 6 mois de suite une même activité	84	67	88	74	78	83	77
Ressources financières							
Sans revenu	63	24	19	25	15	8	14
< 300 €	30	25	11	21	9	8	13
300-899 €	5	32	44	34	53	61	48
≥ 900 €	2	19	27	20	23	23	23
Pratique de la mendicité	21	4	5	6	12	6	7
Effectif observé	86	1 112	494	1 692	655	1 457	3 804

Tableau 1 (suite). Situation sociodémographique, parcours, ressources et difficultés selon l'origine (%) en 2012

C. Parcours résidentiel en France

	Migrants				Nés en France		Total
	Migrants jamais logés		Migrants déclassés résidentiels	Ensemble des migrants	Descendants d'immigrés	Population « majoritaire »	
	Arrivés depuis -de 3 mois	Arrivés depuis 3 mois ou +					
A déjà été locataire ou propriétaire au moins trois mois en France	0	0	100	27	64	68	51
A déjà dormi à la rue	67	57	51	56	67	61	61
A déjà dormi dans un centre d'hébergement	63	94	93	92	89	91	91
L'enquête ne peut pas rester plus de 2 semaines à l'endroit où il dort	23	3	6	5	15	7	8
Taille de l'agglomération où vit l'enquête							
20000 à 200000 habitants	7	7	8	7	8	17	11
> 200000 habitants	52	32	31	33	51	56	46
Agglomération parisienne	40	61	61	60	41	27	43
Effectif observé	86	1 112	494	1 692	655	1 457	3 804

D. Rapport aux institutions

Situation administrative							
Nationalité française	0	6	19	9	89	100	61
Étranger en situation régulière	52	55	62	57	8	0	25
Sans-papiers	48	39	19	34	3	0	14
Demande de logement social ^(a)	6	23	31	24	37	33	31
Dernière rencontre avec une assistante sociale							
< 1 mois	36	56	61	56	67	56	58
1 mois à 1 an	6	25	23	23	21	28	24
> 1 an	3	7	5	7	7	8	8
Pas d'assistante sociale	55	12	10	14	6	9	10
Recours au 115 le mois dernier	47	20	18	21	24	16	19
Dispose d'une couverture de sécurité sociale	12	80	85	78	92	92	86
Perçoit le RSA	2	16	27	18	36	48	32
Effectif observé	86	1 112	494	1 692	655	1 457	3 804
(a) On a considéré que la personne a effectué une demande de logement social si elle a fait des démarches auprès de la mairie ou du CCAS, d'une association, d'un organisme HLM ou de la préfecture, ou encore si elle a déposé un recours Daloz.							

Tableau 1 (suite). Situation sociodémographique, parcours, ressources et difficultés selon l'origine (%) en 2012

E. Ressources et difficultés sociales

	Migrants				Nés en France		Total
	Migrants jamais logés		Migrants déclassés résidentiels	Ensemble des migrants	Descendants d'immigrés	Population « majoritaire »	
	Arrivés depuis -de 3 mois	Arrivés depuis 3 mois ou +					
Problèmes de lecture et d'écriture							
Difficultés de lecture en français	66	42	33	41	11	12	25
Difficultés d'écriture en français	68	48	41	47	17	15	29
État de santé							
Bonne santé	62	63	55	61	51	50	54
Santé moyenne	29	18	22	19	34	26	25
Mauvaise santé	9	19	23	20	15	24	21
Entourage							
Dort de temps à autre chez la famille, des amis ou des connaissances	9	20	28	22	31	42	31
Souffre du manque de soutien des proches (moral ou matériel)	18	33	25	30	20	21	26
Difficultés durant l'enfance							
Gros problèmes d'argent dans la famille avant 18 ans	69	43	35	42	42	28	36
A vécu dans une zone de guerre ou de conflit avant 18 ans	57	30	17	28	7	3	14
A été victime de violences durant les 2 dernières années	39	22	28	25	36	28	28
Effectif observé	86	1 112	494	1 692	655	1 457	3 804
<p><i>Champ</i> : France métropolitaine, agglomération de 20 000 habitants ou plus, personnes âgées de 18 ans ou plus. Personnes ayant fréquenté les services d'hébergement ou de distribution de repas chauds ne disposant pas d'un logement personnel.</p> <p><i>Source</i> : Enquête Sans-Domicile, Insee/Ined, 2012.</p>							

Cette impossibilité de faire sa place sur le marché immobilier français est en partie liée à la situation administrative. On peut estimer que le tiers des migrants sans logement est en situation irrégulière⁽¹¹⁾ (tableau 1D), ce qui a des effets sur l'accès aux droits et la possibilité de travailler, et donc de se loger. Par ailleurs, les problèmes d'illettrisme⁽¹²⁾ ne facilitent pas les démarches administratives (tableau 1E). Beaucoup de migrants sont dès lors exposés à

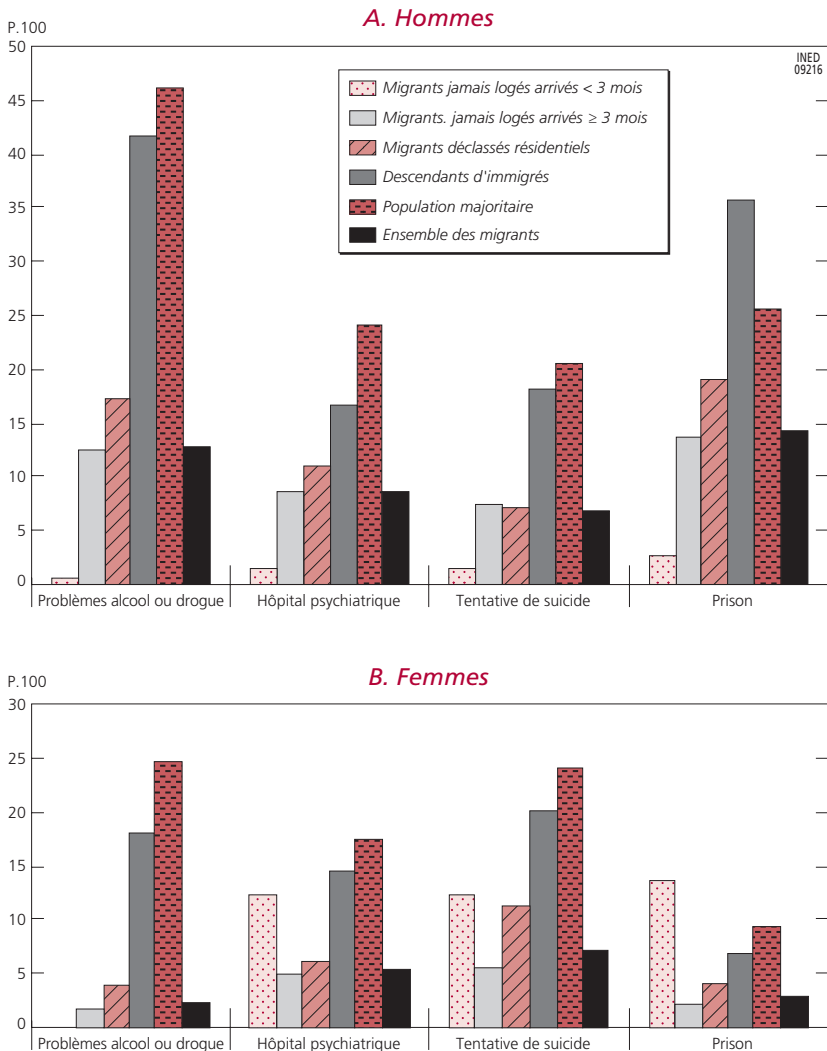
(11) On a considéré que les personnes immigrées qui bénéficient de l'Aide médicale d'État (destinée aux personnes en situation irrégulière) et celles qui n'ont pas la nationalité française tout en n'étant pas autorisées à travailler sont sans-papiers. On peut supposer qu'une partie de ces sans-papiers sont en fait demandeurs d'asile.

(12) 41 % des migrants déclarent avoir des problèmes de lecture en français et 47 % des problèmes d'écriture.

des situations de dénuement extrêmes, d'autant plus qu'ils se trouvent isolés dans la société française. Ils sont en effet peu nombreux à pouvoir dormir de temps à autre chez la famille, des amis ou des connaissances et déclarent fréquemment souffrir du manque de soutien des proches (moral ou matériel).

Malgré ces difficultés, ils sont moins marginalisés dans la société que les enquêtés de la population majoritaire. D'une part, ils sont mieux insérés sur le marché de l'emploi : 25 % travaillent (tableau 1B), ce taux s'élevant à 30 % si on considère seulement ceux qui sont en situation régulière, alors que cela

Figure 1. Événements survenus depuis l'âge de 18 ans selon l'origine géographique chez les hommes (A) et les femmes (B) en %



Source : Enquête Sans-Domicile, Insee/Ined, 2012.

concerne seulement 19 % des enquêtés de la population majoritaire. En outre, quand ils ne travaillent pas, ils souhaitent beaucoup plus un retour à l'emploi que ces derniers. D'autre part, ils sont moins « abîmés » par la vie et en meilleure santé. Ceci tient à la différence d'âge et sans doute à des effets de sélection liés à la migration, mais aussi à des styles de vie très différents. Quel que soit le sexe, les migrants interrogés souffrent beaucoup moins de problèmes d'alcool ou de drogue, sont peu nombreux à fumer, et sont moins affectés par les problèmes psychiques. Enfin, ils sont beaucoup moins nombreux à être allés en prison depuis leurs 18 ans (figures 1A et 1B). Comme on le verra dans la deuxième partie, il existe des disparités selon les parcours et les caractéristiques sociodémographiques. Il reste que, pour la plupart des migrants, les difficultés de logement tiennent essentiellement à des problèmes administratifs et économiques, et qu'ils sont moins confrontés à une marginalité faisant entrer en ligne de compte un mal-être personnel, des problèmes d'addiction ou de délinquance.

Leur situation au regard des critères favorisant l'assistance est dès lors ambiguë : d'un côté, la forte présence de femmes et d'enfants les avantage pour l'accès aux hébergements institutionnels (Brousse *et al.*, 2008 ; Marpsat, 1999 ; Yaouancq *et al.*, 2013), de même que leur propension à travailler (Soulié, 1997), mais de l'autre, ils sont défavorisés en tant qu'étrangers (de Swaan, 1995). Quelle est leur situation dans le système de prise en charge ?

Les migrants : une relégation dans le système de prise en charge

Une régression a été réalisée pour évaluer les facteurs explicatifs de la probabilité d'être sans-abri (tableau 2, modèle 1). Globalement, il apparaît que le fait d'être né à l'étranger n'influence pas de façon significative la probabilité de se retrouver sans toit plutôt que de jouir d'un hébergement⁽¹³⁾. En la matière, ce sont plutôt le fait d'être une femme, la présence d'enfants et un niveau d'étude élevé (reflet de la maîtrise de la langue et de la capacité à effectuer des démarches administratives) qui diminuent le risque d'être sans-abri, alors que la non-détention de papiers (approchée ici par le fait de ne pas être autorisé à travailler)⁽¹⁴⁾ augmente ce risque. Toutefois, si on effectue un modèle ne tenant compte que des hommes (un tel modèle n'a pas été réalisé pour les femmes car très peu dorment dans la rue), les migrants ont cette fois un risque significativement plus élevé que les enquêtés de la population majoritaire d'être sans-abri.

D'autre part, si on rentre dans le détail du type d'hébergement obtenu (tableau 3), on s'aperçoit que la population majoritaire accède davantage à des dispositifs d'insertion où l'on peut rester pour une durée relativement longue et bénéficier d'un accompagnement social (hébergements en logement ou en

(13) Certains sans-domicile refusent d'être logés dans les centres d'hébergements d'urgence qui fournissent de mauvaises conditions d'accueil (Damon, 2009). La non-prise en charge résulte donc aussi en partie d'un rejet de ces lieux.

(14) D'autres circonstances peuvent impliquer d'être privé du droit de travailler, comme le congé de longue maladie par exemple.

Tableau 2. Facteurs influençant la probabilité d'être dans les différentes situations résidentielles (régression logistique, *odds ratio*)

	Modèle 1. Probabilité d'être sans-abri		Modèle 2. Probabilité d'être hébergé dans les structures les moins favorables (hôtel ou centre seulement pour la nuit)		
	H + F	H	H + F	H	F
Origine					
Population majoritaire (Réf.)	1	1	1	1	1
Migrants	1,358	1,585 *	1,308 *	1,256	1,580 *
Descendants d'immigrés	1,556 *	1,889 ***	1,237	1,332 *	0,968
Origine inconnue	0,513	0,585	0,902	1,187	0,799
Sexe					
Homme (Réf.)	1		1		
Femme	0,107 ***		0,391 ***		
Âge					
41-50 ans (Réf.)	1	1	1	1	1
0-30 ans	1,199	1,165	1,125	1,175	0,976
31-40 ans	0,938	0,831	1,430 **	1,303	1,446
50 ans et +	0,771	0,692	0,526 ***	0,678 *	0,233 ***
Niveau d'études					
Jamais scolarisé ou primaire (Réf.)	1	1	1	1	1
Collège	0,938	0,911	0,848	0,708 *	1,101
Lycée	0,598 *	0,603 *	0,870	0,806	1,053
Supérieur	0,340 ***	0,274 ***	1,058	1,005	1,266
Taille de l'agglomération					
Agglomération parisienne (Réf.)	1	1	1	1	1
Agglomération 20 000 à 200 000 hab.	0,141 ***	0,135 ***	0,393 ***	0,446 ***	0,334 ***
Agglomération + 200 000 hab.	0,309 ***	0,287 ***	0,236 ***	0,333 ***	0,102 ***
Présence d'enfant					
Vit sans enfant (Réf.)	1	1	1	1	1
Vit avec enfant(s)	0,216 ***	0,290 ***	1,101	0,642 *	1,425 *
Statut d'activité					
En emploi (Réf.)	1	1	1	1	1
Au chômage	1,478 *	1,428	2,881 ***	2,771 ***	2,591 ***
Non autorisé à travailler	1,996 **	1,815 *	6,311 ***	4,609 ***	10,601 ***
Autre	2,437 ***	2,401 ***	2,051 ***	1,355	3,192 ***
Paires concordantes					
Effectifs	0,791	0,698	0,701	0,649	0,738
Évènements	4 419 ^(a)	2 486	3 491	2 042	1 463
	193	180	905	691	214
(a) 228 personnes vivent dans un lieu non prévu pour l'habitation. Significativité : * p < 0,05 ; ** p < 0,01 ; *** p < 0,001. Champ : Modèle 1 : France métropolitaine, agglomération de 20 000 habitants ou plus, personnes âgées de 18 ans ou plus. Personnes ayant fréquenté les services d'hébergement ou de distribution de repas chauds et ne disposant pas de logement personnel. Modèle 2 : même champ que le modèle 1, mais tient compte seulement des personnes bénéficiant d'un hébergement fourni par les institutions. Source : Enquête Sans-Domicile, Insee/Ined, 2012.					

Tableau 3. Situation résidentielle selon l'origine et le sexe (%)

	Migrants										Nés en France						Total				
	Migrants jamais logés					Migrants déclassés résidentiels					Ensemble migrants			Descendants d'immigrés			Population « majoritaire »				
	Arrivés depuis -de 3 mois		Arrivés depuis 3 mois ou +			H		F		H+F	H		F		H+F	H		F		H+F	
	H	F	H+F	H	F	H+F	H	F	H+F	H	F	H+F	H	F	H+F	H	F	H+F			
Sans domicile en logement	1	8	2	21	31	26	14	37	24	17	32	24	24	32	27	25	48	32	22	40	29
Centre avec accès chambre ou dortoir	2	12	3	25	31	28	26	36	28	23	32	27	25	31	27	30	28	29	26	29	27
Centre sans accès au dortoir le jour	48	21	45	17	2	10	20	0	12	21	2	13	27	6	19	16	3	12	20	3	14
Sans domicile en hôtel	1	34	6	12	33	21	13	22	17	11	30	19	2	11	5	4	6	5	6	18	11
Sans domicile dans la rue	32	12	30	13	0	8	18	0	11	16	1	10	14	0	9	8	3	6	12	1	8
Logé par un tiers	13	11	12	7	1	5	8	1	6	8	1	5	5	14	9	10	9	10	8	7	8
Autre	2	2	2	3	1	2	1	3	2	3	1	2	3	6	4	7	4	6	5	3	4
Effectif observé	63	21	84	609	500	1 109	266	225	491	938	746	1 684	406	245	651	983	469	1 452	2 424	1 492	3 787

Champ : France métropolitaine, agglomération de 20 000 habitants ou plus, personnes âgées de 18 ans ou plus. Personnes ayant fréquenté les services d'hébergement ou de distribution de repas chauds ne disposant pas d'un logement personnel.

Source : Enquête Sans-Domicile, Insee/Ined, 2012.

centre dans lesquels on peut rester la journée) tandis que les migrants sont surreprésentés dans les dispositifs d'urgence (hôtels et, pour les hommes, centres où on ne peut rester que la nuit).

Afin de mesurer les risques encourus par la population migrante de se retrouver dans les structures d'accueil les moins favorables, une régression modélisant la probabilité d'être hébergé à l'hôtel⁽¹⁵⁾ ou dans un centre où il est impossible de rester la journée a été réalisée en prenant en compte uniquement les personnes prises en charge par les institutions (tableau 2, modèle 2). Toutes choses égales par ailleurs, les migrants présentent significativement plus de risques que les enquêtés de la population majoritaire d'accéder à ces dispositifs peu protecteurs. Si on opère une distinction selon le sexe, l'effet de l'origine cesse d'être significatif chez les hommes alors qu'il l'est chez les femmes. En d'autres termes, si les hommes migrants ont un risque supérieur aux enquêtés de la population majoritaire d'être exclus de toute prise en charge, les femmes migrantes ont pour leur part un risque supérieur à celles de la population majoritaire d'être reléguées à la périphérie du système. Le fait d'être né à l'étranger joue donc de façon différente selon le sexe, mais toujours de façon négative. La forte instabilité résidentielle des migrants reflète ce constat. Ils sont les plus nombreux à recourir au 115 (le numéro vert donnant accès à une permanence téléphonique chargée de répondre aux situations d'urgence sociale) (tableau 1D) et à ne pas savoir combien de temps ils peuvent rester à l'endroit où ils dorment.

Cette position peu favorable des migrants dans le système de prise en charge se répercute sur les perspectives d'accès à un logement autonome. Si la non-demande d'un logement social est importante dans l'ensemble de la population privée de domicile personnel, elle l'est plus encore chez les migrants où seul le quart est inscrit sur les listes de demandeurs (tableau 1D). Encore une fois, ceci tient à leurs difficultés administratives et financières, ces raisons étant d'ailleurs les principales invoquées par les enquêtés pour justifier le non-recours. Toutefois, il existe aussi un effet propre de l'origine. Une régression modélisant la probabilité de déposer une demande de logement social a été réalisée afin de mesurer cet effet (tableau 4). Elle montre qu'à position sur le marché du travail et situation administrative contrôlées, les migrants ont une plus faible probabilité de déposer une demande que les enquêtés de la population majoritaire. Ce non-recours spécifique aux migrants s'explique par les problèmes de lecture et d'écriture qui entravent les relations avec l'administration (Dubois, 1999; Hoggart, 1970) ainsi que par une moins bonne connaissance du système et un faible sentiment de légitimité à exercer ce droit (Dietrich-Ragon, 2015)⁽¹⁶⁾.

(15) Les hôtels constituent un mode d'accueil précaire qui n'ouvre la porte à aucun suivi social ou éducatif (Samu social, 2014). Plus des trois quarts des personnes hébergées à l'hôtel sont nées à l'étranger, ce qui s'explique par le fait que ces structures sont mobilisées pour abriter les familles avec enfants qu'il est impossible de faire cohabiter avec les publics traditionnels des centres d'hébergement d'urgence (Le Méner, 2013).

(16) Ce non-recours serait sans doute encore plus saillant si on prenait en compte les non-francophones.

Tableau 4. Facteurs influençant la probabilité de demander un logement social (régression logistique, odds ratio)

	Modèle 1	Modèle 2
Origine		
Population majoritaire (Réf.)	1	1
Descendant d'immigré	1,100	1,083
Migrant	0,587 ***	0,604 ***
Origine inconnue	1,689 *	1,907 *
Sexe		
Homme (Réf.)	1	1
Femme	1,522 ***	1,851 ***
Âge		
41-50 ans (Réf.)	1	1
0-30 ans	0,636 ***	0,622 ***
31-40 ans	1,255 *	1,285 *
50 ans et +	1,321 *	1,318 *
Niveau d'études		
Jamais scolarisé ou primaire (Réf.)	1	1
Collège	1,280	1,462 **
Lycée	1,303	1,437 *
Supérieur	1,158	1,283
Taille de l'agglomération		
Agglomération parisienne (Réf.)	1	1
Agglomération 20 000 à 200 000 hab.	0,458 ***	0,531 ***
Agglomération + 200 000 hab.	0,816 *	0,965
Situation familiale		
Seul (Réf.)	1	1
En couple avec enfant(s)	1,673 ***	2,282 ***
En couple sans enfant	3,154 ***	3,517 ***
Seul avec enfant(s)	1,367 *	1,720 ***
Statut d'activité		
En emploi (Réf.)	1	1
Au chômage	0,573 ***	0,537 ***
Invalide	0,402 ***	0,388 ***
Non autorisé à travailler	0,206 ***	0,185 ***
Retraité	0,483 **	0,434 ***
Autre	0,476 ***	0,394 ***
Contacts avec la famille		
Contacts au moins une fois dans l'année mais moins d'une fois par mois (Réf.)	1	1
Pas de contact depuis au moins 1 an	0,581 ***	0,527 ***
Contacts plus d'une fois par mois	1,177	1,149
Contacts avec une assistante sociale		
N'a pas d'assistante sociale (Réf.)	1	
> 1an	2,014 **	
< 1 mois	2,561 ***	
1 mois à 1 an	2,310 ***	
Situation résidentielle		
Logement fourni par les institutions (Réf.)	1	
Centre avec accès jour	0,780 *	
Centre sans accès jour	0,414 ***	
Logé par un tiers	0,785	
Sans domicile dans la rue	0,252 ***	
Sans domicile en hôtel	0,846	
Autre	0,186 ***	
Paires concordantes	0,684	0,673
Effectifs	4007	4007
Évènements	964	964
<i>Significativité</i> : * p < 0,05 ; ** p < 0,01 ; *** p < 0,001.		
<i>Champ</i> : France métropolitaine, agglomération de 20 000 habitants ou plus, personnes âgées de 18 ans ou plus. Personnes ayant fréquenté les services d'hébergement ou de distribution de repas chauds et ne disposant pas de logement personnel.		
<i>Source</i> : Enquête Sans-Domicile, Insee/Ined, 2012.		

D'une façon générale, les migrants privés de logement personnel ont donc des profils distincts des enquêtés qui appartiennent à la population majoritaire. Si la présence de femmes et d'enfants favorise la mise à l'abri, leur origine joue en leur défaveur et implique une relégation dans les modes d'hébergement les plus précaires. Il faut à présent étudier le cas des descendants d'immigrés qui continuent de subir certains désavantages liés à leurs origines étrangères.

2. Les descendants d'immigrés : du délitement familial à la privation de logement personnel

Les descendants de migrants (5^e colonne, tableau 1) sont moins âgés que les enquêtés de la population majoritaire et on trouve parmi eux plus de femmes. Ils se différencient aussi par la plus grande précarité de leur milieu d'origine (tableau 1A). Leurs pères, largement originaires du Maghreb⁽¹⁷⁾, font partie des vagues de migrations non qualifiées qui ont exercé des métiers d'ouvriers souvent difficiles. Les mères occupaient quant à elles une position traditionnelle de mère au foyer ou des emplois non qualifiés. Les familles étaient nombreuses, de plus de cinq enfants pour la moitié, ce qui est révélateur de l'appartenance aux franges les moins intégrées socialement de la population immigrée. La précarité économique était également très répandue. Durant leur jeunesse, les descendants de migrants ont été plus exposés au chômage de leurs parents et aux problèmes d'argent que les enquêtés de la population majoritaire, quels que soient leur âge et leur sexe (tableau 5). Ils se distinguent aussi par la prégnance des problèmes familiaux (maladies, conflits) pendant cette période⁽¹⁸⁾. Dans ces conditions, il n'est pas surprenant qu'ils aient dû décohabiter très jeunes : 47 % sont partis avant leur dix-neuvième anniversaire⁽¹⁹⁾, ce qui les distingue radicalement des descendants d'immigrés logés qui prolongent au contraire la cohabitation parentale pour faire face aux difficultés d'intégration sur le marché du travail (Moguérou et Santelli, 2010). Alors que l'enjeu des relations entre générations est redoublé dans cette population issue de l'immigration qui a d'autant plus besoin de se raccrocher à la solidarité familiale qu'elle ne se sent pas toujours acceptée dans son environnement social (Attias-Donfut et Wolff, 2009), ceux qui en sont privés se trouvent donc extrêmement pénalisés et connaissent dans les cas extrêmes des trajectoires de marginalisation.

Ce manque de soutien des parents est d'autant plus problématique que les personnes souffrent à l'âge adulte d'une faible insertion socioéconomique. En raison de leur manque de qualification et, pour les jeunes, de leur âge, elles peinent à s'insérer sur le marché du travail et sont fortement touchées par le

(17) 48 % de leurs pères et 37 % de leurs mères sont nés au Maghreb.

(18) À sexe et âge contrôlés, les descendants d'immigrés ont en revanche un risque plus faible d'affirmer que leurs parents avaient des pratiques illégales et des addictions. Si on assiste donc à une reproduction des problèmes entre générations chez les enquêtés de la population majoritaire, cela se vérifie moins chez les descendants d'immigrés.

(19) Ce chiffre s'élève à 38 % si on ne tient pas compte de ceux qui ont été placés durant l'enfance.

Tableau 5. Effet de l'origine géographique sur la probabilité d'avoir connu des difficultés avant l'âge de 18 ans, à âge et sexe contrôlés (régressions logistiques, *odds ratios*)

Variables	Graves disputes, conflits entre les parents	Maladies, handicaps ou accidents graves du père ou de la mère	Chômage prolongé ou faillite d'un des parents	Gros problèmes d'argent dans la famille
Population majoritaire (Réf.)	1	1	1	1
Descendants d'immigrés	1,494 ***	1,621 ***	1,459 **	1,764 ***
Migrants	0,372 ***	0,663 ***	1,185	1,766 ***
Effectifs	4 007	4 007	4 007	4 007
Évènements	1 325	1 131	750	1 394

Significativité : * $p < 0,05$; ** $p < 0,01$; *** $p < 0,001$.
Champ : France métropolitaine, agglomération de 20 000 habitants ou plus, personnes âgées de 18 ans ou plus. Personnes ayant fréquenté les services d'hébergement ou de distribution de repas chauds et ne disposant pas de logement personnel.
Source : Enquête Sans-Domicile, Insee/Ined, 2012.

chômage. Les hommes sont ceux qui en pâtissent le plus et s'inscrivent fréquemment dans des trajectoires déviantes : plus du tiers a fait de la prison depuis l'âge de 18 ans (figure 1A), ce qui les stigmatise d'autant plus sur le marché du travail. Ils sont d'ailleurs frappés par une précarité financière extrême : 16 % sont contraints de pratiquer la mendicité (7 % chez les hommes de la population majoritaire), cette pratique d'adaptation à la survie témoignant d'une situation de dénuement extrême (Pichon, 2007). La situation des hommes sans logement descendants d'immigrés est donc critique et fait écho aux difficultés particulières que rencontrent les garçons issus de l'immigration africaine (Madzou et Bacqué, 2008).

Ces multiples désavantages se répercutent sur la qualité de l'aide institutionnelle. Les descendants de migrants jouissent de moins bons hébergements que les enquêtés de la population majoritaire : les hommes se retrouvent plus fréquemment à la rue ou dans des centres qu'il faut quitter le matin et les femmes accèdent dans une moindre mesure à des logements fournis par les institutions (tableau 3). Le tableau 2 confirme que c'est bien le cas, toutes choses égales par ailleurs. Les hommes descendants d'immigrés ont un risque plus élevé que ceux de la population majoritaire d'être à la rue et, quand ils sont pris en charge, d'accéder à des hébergements peu protecteurs (alors que l'effet de l'origine est non significatif pour les femmes). Quand l'exclusion frappe les hommes issus de l'immigration, la société semble donc peu prompte à leur offrir une aide. En revanche, les descendants de migrants sont ceux qui déposent le plus de demandes de logement social (tableau 1D). Ces personnes connaissent en effet ce secteur dans lequel elles ont souvent grandi. Or, on sait que l'entourage et la socialisation jouent un rôle décisif dans le recours à une HLM (Dietrich-Ragon, 2013b).

Les parcours menant à la privation de domicile des migrants et de leurs descendants doivent donc être distingués de ceux de la population majoritaire. Pour les premiers, les problèmes d'accès au droit sont décisifs, alors que pour les seconds, le manque de soutien de la famille allié à une succession de disqualifications sociales (scolaire, professionnelle) conduit à une marginalisation qui peut être extrême, surtout chez les hommes. En outre, l'origine influence la qualité de l'hébergement et donc les perspectives d'insertion (ou de réinsertion) de ces populations. On va voir à présent que, même au sein de la population migrante, il existe des différences de parcours et de prise en charge.

II. Parcours et prise en charge de la population migrante

On se focalise à présent uniquement sur la population migrante afin de mettre à jour les lignes de fracture qui la traversent. Deux situations doivent être distinguées : celle des personnes qui n'ont jamais été logées en France⁽²⁰⁾ (près des trois-quarts des migrants) et pour qui l'absence de logement fait directement suite à la migration (colonnes 1 et 2 du tableau 1), et celle des personnes qui ont déjà été logées et ont donc subi un déclassement résidentiel (27 % des migrants) (3^e colonne du tableau 1). Parmi ceux qui n'ont jamais été logés, une minorité vient tout juste d'entrer sur le territoire (il y a moins de 3 mois) et il convient de l'étudier en tant que telle. Les autres sont confrontés à une « galère » qui dure parfois depuis des années et se trouvent dépendants d'un système d'hébergement dont il est de plus en plus difficile de sortir. On va voir que ces différents groupes sont dotés de ressources économiques, culturelles et relationnelles inégales qui impliquent des prises en charge, des conditions de vie et des perspectives d'accès à un logement autonome peu comparables.

1. Les nouveaux migrants : l'isolement à l'arrivée en France

Une petite partie des migrants ont quitté leur pays d'origine très récemment, puisque 5 % sont arrivés en France moins de trois mois avant l'enquête (1^{re} colonne du tableau 1). Cette population, largement originaire d'Afrique subsaharienne, est composée d'une immense majorité d'hommes seuls⁽²¹⁾ et souffre d'une forte précarité. Dans leur pays d'origine, ces personnes étaient issues de milieux particulièrement défavorisés. Durant leur enfance, leurs pères étaient beaucoup moins souvent cadres ou de professions intermédiaires que dans les autres groupes (tableau 1A) et leurs mères n'ont le plus souvent

(20) On prend ici en compte ceux qui n'ont jamais occupé un logement en tant que locataire ou propriétaire pendant au moins 3 mois.

(21) Beaucoup ont laissé leur famille au pays. On retrouve là une organisation classique de la migration où les hommes partent seuls, avant de faire venir femme et enfants.

jamais travaillé⁽²²⁾. La plupart n'a aucun diplôme ou un diplôme inférieur au bac, ce qui les distingue de la tendance actuelle à l'élévation du niveau d'études des migrants (Moguérou *et al.*, 2016). Ils déclarent aussi à 69 % que leur famille a souffert de gros problèmes d'argent quand ils étaient enfants (tableau 1E). Une autre de leurs particularités est d'avoir souvent vécu dans des zones de conflit (57 % d'entre eux) et subi des violences (39 % en ont été victimes durant les deux dernières années) (tableau 1E)⁽²³⁾. Ces mauvais traitements peuvent être survenus sur le chemin de l'exil, mais cela confirme le fait qu'au-delà des mobiles économiques, la migration vise à fuir des situations psychologiquement intenable (Jamoule, 2013). En résumé, ces migrants cumulent le désavantage d'une migration récente et d'une précarité économique et sociale dès le pays d'origine.

En France, ils s'exposent à des problèmes d'insertion aigus. La moitié sont en situation irrégulière (tableau 1D), ce qui tient au temps nécessaire à une éventuelle régularisation, mais aussi au fait que les migrants les plus défavorisés socialement ont des chances moindres de décrocher un visa pour le départ et se retrouvent plus fréquemment sans-papiers (Bréant, 2015). Au moment de l'enquête, la quasi-totalité ne travaille pas et la majorité ne dispose d'aucune ressource (21 % sont contraints de recourir à la mendicité) (tableau 1B). De surcroît, les difficultés de communication (66 % rencontrent des problèmes de lecture et 68 % des problèmes d'écriture en français, tableau 1E), ne facilitent pas l'intégration et compliquent les démarches qui pourraient permettre d'obtenir une aide. Enfin, alors que l'on sait que la plupart des migrants trouvent à l'arrivée dans le pays d'accueil un appui de la communauté et de la famille (Pétonnet, 1979 ; Sayad et Dupuy, 1995), souvent sous la forme d'un hébergement (Lévy-Vroelant, 2004 ; Timéra, 2000), ceux-là se trouvent particulièrement isolés. Seuls 12 % d'entre eux sont hébergés par un tiers (tableau 3) et rares sont ceux qui ont la possibilité de dormir ponctuellement chez la famille. À l'inverse des migrants les plus aisés qui préparent leur départ et jouissent des meilleurs soutiens (Bréant, 2015), les migrants fréquentant les services d'aide aux sans-domicile dès l'arrivée en France vivent donc ce moment comme un « lâchage ».

Cette solitude est d'autant plus problématique qu'ils sont fréquemment exclus de la prise en charge institutionnelle ou bénéficient de l'assistance la moins favorable : 30 % d'entre eux ont dormi dans la rue la nuit précédant l'enquête et ceux qui ont disposé d'un hébergement ont eu accès aux centres qui offrent les conditions d'accueil les plus précaires (tableau 3). Près du quart estiment qu'ils ne peuvent pas rester plus de deux semaines dans le lieu où ils ont dormi la veille (tableau 1C) et près de la moitié ont composé le 115 durant

(22) Ces chiffres sont à prendre avec précaution car l'échelle des professions est difficilement comparable avec celle que l'on trouve en France, mais ils fournissent une indication sur le milieu social d'origine. De même, il est probable que certaines mères travaillaient, mais pas dans des emplois reconnus comme tels.

(23) Chez les femmes, ceci se traduit par d'importants problèmes psychiatriques (figure 1b).

le mois dernier (tableau 1D). Cette situation s'explique par la faiblesse du temps passé en France qui les positionne en bas des diverses listes d'attente, mais aussi par le fait qu'étant souvent des hommes isolés, ils bénéficient peu de l'attention institutionnelle qui favorise les familles. Cette relégation se traduit par un faible accompagnement des travailleurs sociaux. Or, le fait de bénéficier d'un tel suivi augmente les chances d'échapper à la marginalité résidentielle car il garantit un meilleur recours au droit. Leurs perspectives d'intégration sont donc très faibles, du moins à court terme. Si les migrants arrivés très récemment rencontrent des difficultés exacerbées, on va voir que d'autres sont en France depuis plus longtemps sans pour autant parvenir à se loger.

2. L'installation dans la précarité résidentielle

On s'intéresse à présent aux migrants arrivés en France il y a trois mois ou plus, mais qui n'ont jamais été logés plus de trois mois consécutifs (2^e colonne du tableau 1). Ils représentent 66 % des migrants, dont 56 % sont dans cette situation depuis trois mois à cinq ans et 44 % depuis plus de cinq ans. Ces personnes vivent à plus de 60 % en région parisienne (tableau 1C), là où les loyers sont les plus élevés et où la pénurie de logements sociaux est la plus sévère⁽²⁴⁾, ce qui explique en partie leurs difficultés à sortir du système de l'hébergement d'urgence.

Elles se distinguent par un profil différent de celui des migrants venant d'arriver en France. Leurs origines géographiques sont diversifiées (26 % sont originaires du Maghreb, 48 % d'Afrique subsaharienne et 13 % des pays hors UE et d'ex-URSS, tableau 1A), près de la moitié sont des femmes dont 66 % vivent avec des enfants, et ces migrants sont mieux dotés socialement dès les pays d'origine. Durant l'enfance, ils ont souffert moins massivement de problèmes d'argent dans la famille (« seuls » 43 % sont concernés, tableau 1E), ils ont davantage été scolarisés et sont plus nombreux à détenir le baccalauréat ou un diplôme de l'enseignement supérieur obtenu à l'étranger (tableau 1A). Leur situation est donc moins défavorable, d'autant plus qu'ils ont beaucoup moins vécu dans des zones de guerre et ont moins connu les traumatismes liés à cette situation (tableau 1E). En France, ils sont dès lors moins marginalisés que les migrants récents, ce qui est en partie lié à un effet de sélection (les migrants les plus précarisés ne restent sans doute pas en France) ainsi qu'à la durée du séjour qui va de pair avec une amélioration des situations. D'un point de vue administratif (tableau 1D), 55 % sont en situation régulière et 6 % ont la nationalité française, ce qui leur permet d'accéder à divers droits sociaux ; 80 % disposent en effet d'une couverture de sécurité sociale en cas de maladie (contre seulement 12 % chez les migrants arrivés il y a moins de 3 mois) et 16 % perçoivent le RSA (2 % chez les seconds).

(24) En Île-de-France, il y avait 406 000 ménages demandeurs de logement social en 2010 et le délai d'attente théorique était de 5,4 ans (IAU, 2011).

Leur « capital bureaucratique »⁽²⁵⁾, élément pris en compte par les institutions pour l'accès aux meilleurs hébergements (Soulié, 1997), est donc en cours de construction. Mieux dotés scolairement, ils rencontrent aussi moins de problèmes de lecture et d'écriture (tableau 1E). En outre, 28 % travaillent, même s'ils occupent des emplois peu qualifiés et précaires⁽²⁶⁾ et si les revenus sont faibles (tableau 1B). Cette petite insertion sur le marché de l'emploi est valorisée par les institutions pour qui la présentation de fiches de paie constitue un argument pour l'accès à un hébergement stable puis, dans un second temps, à un logement autonome.

Enfin, leurs situations familiales, souvent marquées par la présence d'enfants, leur permettent d'être considérées comme prioritaires par les institutions. Au bout du compte, ces migrants bénéficient plus que les précédents d'un logement fourni par les institutions et d'une place dans un centre où il est possible de rester en journée (tableau 3).

Un retour sur leur trajectoire montre que, depuis l'arrivée en France, leur situation a connu une relative amélioration. Alors que 57 % déclarent avoir déjà dormi dans la rue et 94 % dans un centre d'hébergement (tableau 1C), une grande partie d'entre eux ont aujourd'hui accédé à un hébergement à plus long terme et de meilleure qualité. Plus le temps passé en France est élevé, plus cela se vérifie. Ces petites opérations de reclassement dans le système de l'hébergement d'urgence constituent une amélioration des conditions de vie et un pas vers l'accès au logement (Lanzaro, 2014). En d'autres termes, si ces personnes souffrent d'une précarité résidentielle qui tend à se chroniciser, cette installation s'effectue non pas au pied de l'escalier menant au logement mais à une « marche » supérieure dans le système de l'hébergement. D'ailleurs, ces migrants bénéficient beaucoup plus d'un accompagnement par les travailleurs sociaux et ils ont davantage déposé une demande de logement social que les précédents (tableau 1D), ceci étant lié à l'accession à des hébergements stabilisés et, encore une fois, à la durée du séjour. Autre facteur d'intégration, ils disposent d'un entourage relativement conséquent et 20 % d'entre eux déclarent dormir de temps en temps chez la famille ou les amis (tableau 1E). Au-delà du soutien moral et matériel, on sait que ces relations jouent un rôle dans le processus de retour au logement (Dietrich-Ragon, 2015). Une partie de ces personnes ont donc franchi une étape sur la voie menant au logement autonome.

Pour les migrants qui patientent aux portes du marché immobilier français, le temps passé en France constitue ainsi un facteur d'intégration décisif. Alors

(25) Selon Charles Soulié, avoir le RMI, l'allocation adulte handicapé, être inscrit à Pôle emploi, etc., participe à la constitution d'un capital bureaucratique que les sans-abri peuvent faire valoir auprès des institutions (Soulié, 1997).

(26) 46 % des hommes sont ouvriers sans qualification et 32 % employés non qualifiés; 78 % des femmes sont employées non qualifiées. Près du tiers travaillent moins de vingt heures par semaine, 11 % travaillent en intérim et 34 % n'ont pas de contrat de travail. Une partie importante de cette population est donc insérée dans le marché du « sous-emploi » ou dans ce qu'Alain Touraine qualifie de circuit de « production périphérique » (Touraine, 1991).

que les plus précaires disparaissent certainement en partie du champ de l'étude en quittant le territoire ou en ne sollicitant plus les services d'aide, ceux qui restent régularisent peu à peu leur situation administrative, la prise en charge institutionnelle se met en place et ils trouvent des ressources pour améliorer leur condition matérielle. Dans ce processus, les caractéristiques sociodémographiques jouent un rôle essentiel : dans le cadre de la politique de l'hébergement qui favorise les femmes et les familles avec enfants, ces dernières accèdent aux meilleurs hébergements. En outre, confirmation du fait que la situation antérieure dans le pays d'origine marque les conditions d'intégration dans le pays d'accueil (Attias-Donfut *et al.*, 2011 ; Sayad, 1999), les personnes qui disposaient du plus de ressources culturelles et économiques parviennent mieux à tirer leur épingle du jeu en France. Cependant, certains migrants ont déjà occupé une place sur le marché immobilier français mais ont connu des ruptures dans leur trajectoire qui ont annihilé cette intégration socio-résidentielle.

3. Le déclassement résidentiel des migrants

En France, 27 % des migrants interrogés ont déjà été logés (4^e colonne du tableau 1), dont 43 % de femmes. Aucun élément n'est fourni sur cette autonomie résidentielle passée et il est probable qu'elle ne s'est pas toujours effectuée dans les meilleures conditions. On sait en effet que les immigrés, surtout les plus précaires, sont surreprésentés dans les logements insalubres, suroccupés ou mal situés (Barou, 2006 ; Cusset *et al.*, 2015 ; Dietrich-Ragon, 2011 ; Observatoire des inégalités, 2015). En outre, cette situation n'a souvent duré que peu de temps puisqu'un quart ont passé moins d'un an dans le dernier logement occupé en tant que locataire ou propriétaire, et un autre quart y a passé entre un an et trois ans. Certaines personnes ont perdu leur domicile très récemment (il y a moins d'un an dans le quart des cas), mais la rupture peut être plus ancienne (un quart l'a perdu il y a au moins six ans).

Comme on pouvait s'y attendre, le déclassement résidentiel concerne particulièrement les migrants les plus âgés qui sont arrivés en France il y a de nombreuses années, souvent en provenance des pays du Maghreb et d'Afrique subsaharienne (tableau 1A). Ayant vécu longtemps en France, près de 20 % ont acquis la nationalité française (tableau 1D). Par comparaison aux migrants jamais logés, ils ont grandi dans un milieu relativement favorisé. Ils ont plus souvent un père cadre ou profession intermédiaire (tableau 1A) et, durant l'enfance, leur famille a moins souffert de problèmes d'argent. Ils font enfin partie des plus éduqués et rencontrent moins de problèmes de lecture et d'écriture (tableau 1E). Les déclassés disposent donc fréquemment de ressources qui ont pu favoriser à un moment donné leur insertion socioéconomique en France.

Cependant, cette intégration s'est fissurée. Beaucoup ont connu des ruptures professionnelles. Alors que 88 % ont déjà occupé un emploi de longue durée, la majorité l'a perdu puisque seuls 25 % travaillent au moment de l'enquête

(tableau 1B). De surcroît, un certain nombre ont connu un déclassement radical. Si on regarde la qualification du dernier emploi, renseignée pour ceux qui ne travaillent pas, il apparaît que 8 % étaient par le passé professions intermédiaires et 7 % cadres. La part d'anciens travailleurs qualifiés n'est donc pas négligeable. Par ailleurs, alors que les diplômés sont surreprésentés parmi les enquêtés en emploi, la grande majorité des personnes qui travaillent occupe des emplois précaires situés en bas de l'échelle sociale (près du quart sont ouvriers non qualifiés et 62 % employés non qualifiés). Le déclassement résidentiel est donc à relier à une déchéance sur le marché de l'emploi, soit que les personnes ont perdu leur travail, soit qu'elles ont subi un déclassement dans l'échelle des professions. Cette rupture dans la trajectoire professionnelle est liée à la migration qui implique souvent un nivellement vers le bas des positions professionnelles (Boudimbou, 1991), mais les problèmes de santé (23 % sont en mauvaise santé, tableau 1E) et d'incapacité (6 % sont invalides) y ont probablement également contribué, surtout pour ceux qui ne détenaient aucune qualification. Catherine Delcroix a en effet bien montré le drame que constitue l'incapacité physique pour les immigrés dépourvus de bagage scolaire qui ne peuvent dès lors se reconverter (Delcroix, 2001).

En outre, les ruptures conjugales constituent un événement récurrent dans les parcours. Si plus de la moitié des migrants déclassés sont mariés ou l'ont été, le quart a divorcé et la plupart vivent aujourd'hui seuls et sans enfant (tableau 1A). Les ruptures professionnelles et familiales sont les plus citées par les enquêtés pour expliquer la perte du logement, qu'il s'agisse des migrants ou des personnes nées en France. Il faut toutefois relever une spécificité des femmes migrantes qui invoquent davantage les violences conjugales, ce qui confirme le rôle des conflits et des ruptures qui surviennent à l'issue du regroupement familial dans le processus conduisant à l'exclusion du logement (Lanzaro, 2014).

Quelle qu'en soit l'origine, la trajectoire négative dans laquelle sont engagés ces migrants est à l'origine d'un sentiment de déchéance. Ceci va de pair avec des comportements autodestructeurs moins répandus chez ceux qui n'ont jamais été logés. Les migrants déclassés consomment en effet plus d'alcool que ces derniers (figure 1A). Les hommes sont aussi plus affectés par les problèmes psychiatriques. Quant aux femmes, elles présentent un fort taux de comportements suicidaires, très proche de celui des femmes arrivées en France il y a moins de 3 mois qui ont souvent subi des traumatismes (figure 1B). Ces migrants sont également davantage inscrits dans des trajectoires déviantes : près de 20 % des hommes migrants déclassés sont passés par la prison depuis leurs 18 ans, soit beaucoup plus que chez ceux qui n'ont jamais été logés. De ce point de vue, leur profil tend donc à se rapprocher de celui des personnes privées de logement de la population majoritaire.

Leur prise en charge par les institutions témoigne de cette situation ambivalente. D'un côté, ils jouissent d'hébergements plus stables que les autres migrants, surtout les femmes (tableau 3), et ne reviennent donc pas tout en bas

de l'escalier sensé mener au logement. Ayant une plus longue expérience de la façon dont s'organise l'assistance en France, ils savent aussi mieux s'orienter et recourir aux droits⁽²⁷⁾. Ils font ainsi davantage appel aux institutions pour résoudre leur situation (tableau 1D). Mais d'un autre côté, ils accèdent à des hébergements de moins bonne qualité que les personnes de la population majoritaire ayant elles aussi perdu leur logement. Ainsi, 17 % sont hébergés à l'hôtel (5 % dans la population majoritaire « déclassée », tableau 3) et 11 % sont dans la rue (6 % dans le second cas)⁽²⁸⁾. Les migrants qui chutent tendent donc à être davantage pris en charge par le système de l'hébergement d'urgence plutôt que par celui de l'insertion.

Le parcours des migrants déclassés tend à se rapprocher de celui des personnes de la population majoritaire. Comme elles, ils ont connu des ruptures professionnelles et conjugales qui les ont déstabilisés sur le plan résidentiel, et les problématiques qui les affectent dépassent les seules difficultés économiques. Cependant, ils continuent de subir les désavantages liés à leur origine et bénéficient moins des dispositifs visant à l'insertion que les personnes de la population majoritaire qui ont connu une rupture similaire.

Conclusion

Alors que l'origine des personnes privées de logement est généralement peu mise en avant dans les médias, cet article souligne que la précarité résidentielle frappe avec une force particulière les migrants et les descendants d'immigrés. De surcroît, en matière d'hébergement institutionnel, ces derniers ne sont pas logés à la même enseigne que les personnes de la population majoritaire. Les hommes migrants présentent plus de risques d'être laissés dans la rue et les femmes migrantes tendent à être reléguées dans les dispositifs d'urgence, moins favorables à l'insertion. Il ne faudrait toutefois pas avoir une vision unifiée de la population migrante. Si une analyse plus fine reste à mener en fonction des pays d'origine, on a vu que différentes trajectoires mènent à la privation de logement personnel. Pour certains, cette situation est liée au moment particulier de l'arrivée en France. La précarité résidentielle fait alors suite à de fortes difficultés présentes dès la période anté-migratoire et est liée à une situation irrégulière fréquente sur le territoire.

Pour d'autres, en particulier dans des contextes urbains marqués par une pénurie de logements abordables, l'absence de logement dure depuis des années, ces personnes se trouvant enfermées dans le « système du logement vestibulaire », c'est-à-dire les hébergements où les individus patientent avant de trouver

(27) Ils bénéficient d'ailleurs plus de minima sociaux, ce qui leur permet de disposer de ressources plus conséquentes que les autres migrants.

(28) Chez les femmes « déclassées », 22 % des migrantes sont logées à l'hôtel contre 6 % de celles de la population majoritaire. Chez les hommes « déclassés », 13 % des migrants sont à l'hôtel et 18 % sans abri, contre respectivement 4 % et 8 % de ceux de la population majoritaire (tableau 3).

une place sur le marché résidentiel (Ball, 2007). Si elles vivent souvent dans des conditions insatisfaisantes, comme c'est le cas dans les structures hôtelières, beaucoup ont cependant gravi une marche dans le système de l'hébergement qui leur permet de se rapprocher doucement de l'horizon du logement autonome.

Enfin, un autre cas concerne les migrants qui ont connu une relative insertion résidentielle à un moment de leur vie, puis une rupture dans leur trajectoire, souvent professionnelle ou familiale, qui les a conduits au déclassement. La souffrance qui en résulte est forte et peut s'accompagner de comportements autodestructeurs, d'autant plus que les prises en charge institutionnelles restent moins favorables que pour les enquêtés de la population majoritaire qui ont eux aussi perdu leur logement.

L'hétérogénéité des parcours et des arguments de légitimité face aux institutions de ces trois groupes de migrants a pour conséquence des chances inégales de s'en sortir. Comme le relève Soulié au sujet des sans-abri, les acteurs de l'urgence effectuent un classement des personnes privées de logement selon leurs divers capitaux et ce sont les mieux dotés ou les « plus compétents » qui bénéficient en priorité des meilleures structures et des accompagnements sociaux (Soulié, 1997). Dans ces conditions, les femmes avec enfants sont favorisées, de même que les plus insérés sur le marché du travail et les plus éduqués. À l'inverse, les migrants les plus précaires se voient proposer des solutions elles-mêmes précaires qui amenuisent leurs possibilités d'insertion dans la société française. Il est probable qu'ils poursuivent leur trajectoire à la marge et finissent pour certains par échapper au champ de l'enquête suite à une sortie du territoire ou à une marginalisation extrême.

Pour finir, le cas des descendants de migrants est singulier. Leur situation s'inscrit dans la continuité de difficultés familiales aiguës qui les ont conduits à se priver d'une protection familiale décisive de ceux qui partagent leurs origines. Ils se retrouvent exclus de la société dans laquelle ils ont grandi, même s'ils sont plus à l'aise avec l'administration que les migrants, et sollicitent davantage les institutions afin d'obtenir une aide. Le recours au droit constitue dès lors une différence fondamentale entre les migrants et leurs enfants. Malgré une sollicitation croissante des institutions au fur et à mesure du temps passé en France, les inégalités de prise en charge selon l'origine sont préoccupantes car, contrairement aux anciennes générations migratoires qui ont fait rimer mobilité géographique et trajectoire sociale ascendante (au moins pour leurs enfants), les nouvelles générations migratoires peuvent voir plus souvent leur délocalisation associée à une trajectoire déclinante (Longchamp, 2015). Dans ces circonstances, la question de l'exclusion liée au logement en France risque de recouper de plus en plus celle de l'origine.



ANNEXES

Document A.1. L'origine géographique des usagers des services d'aide

En France, dans un contexte où la République se veut aveugle à toute distinction fondée sur l'origine (Tribalat, 2016), la plupart des enquêtes statistiques intègrent seulement des informations sur le pays et la nationalité de naissance des parents. Le pays de naissance est disponible dans l'enquête Sans-Domicile. Parmi les enquêtés nés en France, on a ainsi pu différencier les personnes issues de la population dite « majoritaire », dont elles-mêmes et les deux parents sont nés en France ou dans les DOM-TOM⁽²⁹⁾, des descendants d'immigrés, qui ont au moins un parent né à l'étranger. Les enquêtés nés à l'étranger sont ici considérés comme des migrants⁽³⁰⁾. Si on connaît approximativement la durée du séjour en France (6 % sont arrivés il y a moins de trois mois, 41 % il y a trois mois à moins de cinq ans, et 53 % il y a cinq ans ou plus), la date précise d'arrivée est malheureusement indisponible. Par ailleurs, cette variable ne concerne que le dernier séjour en France. Or, certains migrants peuvent être venus antérieurement dans le pays. Au bout du compte, il est impossible de déterminer si la personne a migré quand elle était enfant ou bien à l'âge adulte, ce qui est problématique quand on connaît l'importance des arrivées à des âges précoces (Barou, 2011).

Certaines variables peuvent malgré tout fournir une indication, comme le lieu d'obtention du diplôme quand les personnes en détiennent un. Parmi les migrants diplômés, 27 % ont obtenu leur diplôme en France. Il s'agit essentiellement de diplômés égaux ou inférieurs au bac, ce qui laisse penser qu'ils sont arrivés tôt en France pour y suivre leur scolarité. Ces personnes ont d'ailleurs un profil assez similaire à celui des descendants d'immigrés, et le choix a été fait de rattacher à cette catégorie toutes les personnes de plus de 25 ans, arrivées en France il y a 5 ans ou plus et ayant obtenu un diplôme inférieur au bac en France. Il reste que l'on ne peut pas repérer le cas de ceux qui sont venus en France avec leurs parents sans avoir décroché de diplôme. De même, pour les migrants qui ont un diplôme du supérieur en France (4 % d'entre eux), il est impossible de savoir s'ils ont grandi en France ou à l'étranger.

Soulignons, pour finir, le cas spécifique des personnes dont le lieu de naissance des parents est inconnu et qui concerne 4 % des interviewés. Près des trois-quarts ont été placés durant l'enfance : 11 % déclarent que leur père est décédé et 68 % sont nés de père inconnu. Concernant la mère, ces chiffres sont respectivement de 10 % et 65 %. Relevons enfin que plus de 4 % des personnes refusent d'évoquer la situation de leurs parents.

(29) 2 % des mères et 2 % des pères sont nés dans les DOM-TOM ; 2 % des personnes sont elles-mêmes nées dans les DOM-TOM. Si l'un des parents est d'origine inconnue mais que l'autre est né en France, l'individu est classé dans la catégorie de la population majoritaire.

(30) Selon l'Insee, un immigré est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France. Comme l'enquête Sans-Domicile ne renseigne pas sur la nationalité de naissance, on entend ici par « immigrés » les personnes nées à l'étranger. Par conséquent, la proportion d'immigrés est légèrement surévaluée. À titre indicatif, selon l'Insee, en 2014, parmi les 7,6 millions de personnes habitant la France (hors Mayotte) nées à l'étranger, 1,7 million sont nées avec la nationalité française.

Document A.2. L'enquête Sans-Domicile de 2012

L'enquête Sans-Domicile a été réalisée en janvier et février 2012 par l'Insee et l'Ined. Elle reconduit une enquête effectuée en 2001, avec quelques adaptations pour tenir compte des évolutions du dispositif d'aide. En 2012, le tirage de l'échantillon a été effectué en trois temps. Un tirage de 80 agglomérations de plus de 20 000 habitants a d'abord été réalisé, sachant que toutes les agglomérations de plus de 200 000 habitants ont été retenues. Les agglomérations de 20 000 habitants à moins de 200 000 habitants ont été tirées proportionnellement à leur population et leur capacité d'hébergement. Ensuite a eu lieu un tirage d'un échantillon de services d'hébergement (que ce soit en insertion, stabilisation ou urgence, regroupé ou dispersé) et de distribution de repas, au sein d'une base de sondage préalablement créée grâce à une enquête téléphonique. Il peut aussi s'agir de lieux mobilisés de façon exceptionnelle en cas de grand froid (gymnases, salles municipales) et d'accueils de nuit. La collecte finale s'est déroulée auprès d'un échantillon d'usagers de ces services. Sur les 8 700 francophones interrogés, 4 500 ont répondu en face-à-face et 4 200 ont renseigné un questionnaire plus court autoadministré, dans un échantillon de 1 300 services d'aide. Un questionnaire autoadministré en 14 langues a également été rempli par 1 500 non-francophones. Comme en 2001, les pondérations tiennent compte notamment des différences individuelles dans la fréquentation des services.

Le champ de l'enquête est donc constitué de personnes francophones et non-francophones de 18 ans ou plus, vivant dans des agglomérations de plus de 20 000 habitants et ayant fréquenté au moins une fois un des services proposés par les associations pendant la période d'enquête (hébergement, halte de nuit / accueil de nuit, distribution de repas ou de petit-déjeuner). On se focalise ici sur les francophones ayant répondu au questionnaire long, les questionnaires auprès des non-francophones n'étant pas encore disponibles. On sait cependant qu'environ 20 % des sans-domicile usagers des services d'aide sont des étrangers non francophones, que deux tiers d'entre eux sont nés dans un pays d'Europe de l'Est ou en ex-URSS et que les femmes sont surreprésentées (Yaouancq et Duée, 2014). L'absence des non-francophones dans le cadre de cette analyse conduit donc à surestimer la part des personnes en provenance de pays francophones, notamment d'Afrique noire, et à sous-estimer celle des femmes.

Relevons enfin que certaines catégories de sans-domicile ne sont pas prises en compte dans l'enquête : les sans-domicile présents dans des agglomérations dépourvues de services compris dans le champ de l'enquête, vivant dans des agglomérations de moins de 20 000 habitants ou qui ne lisent aucune des langues prévues dans le cadre du questionnaire dédié aux non-francophones.

RÉFÉRENCES

- ATTIAS-DONFUS C., WOLFF F.-C., 2009, *Le destin des enfants d'immigrés. Un désenchaînement des générations*, Paris, Stock, 320 p.
- ATTIAS-DONFUS C., BAROU J., GALLOU R., AOUICI S., 2011, « Des destins contrastés. Entre réussites et déviances », in Barou J. (dir.), *De l'Afrique à la France. D'une génération à l'autre*, Armand Colin, Paris, p. 91-137.
- BALL J., 2007, « Les systèmes de «logement vestibulaire». Étude comparée du mal-logement en France et au Royaume-Uni », in Laflamme V., Lévy-Vroelant C., Robertson D., Smyth J. (dir.), *Le logement précaire en Europe. Aux marges du palais*, Paris, L'Harmattan, Habitat et sociétés, 240 p.
- BALLAIN R., 1997, « Les passage des politiques sectorielles à des politiques en faveur des grands exclus », *Écartés d'identité*, n° 80, p. 8-10.
- BAROU J., 1999, « Trajectoires résidentielles, du bidonville au logement social », in Dewite P., *Immigration et intégration, l'état des savoirs*, Paris, La Découverte, 444 p.
- BAROU J., 2006, « Bref panorama de la situation des immigrés », *Hommes et migrations*, n° 1264, p. 6-19.
- BAROU J. (dir.), 2011, *De l'Afrique à la France. D'une génération à l'autre*, Paris, Armand Colin, 288 p.
- BEAUCHEMIN C., HAMEL C., SIMON P. (dir.), 2016, *Trajectoires et origines. Enquête sur la diversité des populations en France*. Paris, Ined, Grandes Enquêtes, 624 p.
- BEAUFILS S., 2009, « Le logement des ménages immigrés à travers l'enquête Logement de 2006 », Institut d'aménagement et d'urbanisme, *Note rapide*, n° 481, 4 p.
- BLASI G., 1994, « And we are not seen. Ideological and political barriers to understanding homelessness », *American Behavioral Scientist*, 37(4), p. 563-586.
- BOÉLDIEU J., THAVE S., 2000, « Le logement des immigrés en 1996 », *Insee première*, n° 730, 4 p.
- BORREL C., LHOMMEAU B., 2010, « Être né en France d'un parent immigré », *Insee première*, n° 1287, 4 p.
- BOUDIMBOU G., 1991, *Habitat et modes de vie des immigrés africains en France*, Paris, L'Harmattan, Habitat et sociétés, 269 p.
- BOUILLON F., 2009, *Les mondes du squat. Anthropologie d'un habitat précaire*, Paris, PUF, Partage du savoir, 244 p.
- BRÉANT H., 2015, « (Im)mobilité internationale : les inégalités au sein des catégories populaires face à l'émigration », *Lien social et politiques*, n° 74, p. 37-56.
- BREEM Y., 2009, « Les conditions de logements des immigrés en 2006 », *Infos migrations*, n° 7, 6 p.
- BROUSSE C., 2006a, « Devenir sans-domicile, le rester : rupture des liens sociaux ou difficultés d'accès au logement ? », *Économie et statistique*, n° 391-392, p. 35-64.
- BROUSSE C., 2006b, « Le réseau d'aide aux sans-domicile : un univers segmenté », *Économie et statistique*, n° 391-392, p. 15-34.
- BROUSSE C., FIRDION J.-M., MARPSAT M., 2008, *Les sans-domicile*, Paris, La Découverte, Repères, n° 523, 118 p.

- BURT M. R., 1992, *Over the Edge: The Growth of Homelessness in the 1980s*, New York, Russel Sage, 267 p.
- CUSSET P.-Y., GARNER H., HARFI M., LAINÉ F., MARGUERIT D., 2015, « Jeunes issus de l'immigration : quels obstacles à leur insertion économique ? », *France stratégie, La note d'analyse-Hors série*, 16 p.
- D'HALLUIN-MABILLOT E., 2012, *Les épreuves de l'asile. Associations et réfugiés face aux politiques du soupçon*, Paris, EHESS, 301 p.
- DAMON J., 2009, « Les « bonnes raisons » des SDF », *Commentaire*, n° 125, p. 169-173.
- DE SWAAN A., 1995, *Sous l'aile protectrice de l'État, [In Care of the State]*, Paris, PUF, 378 p.
- DELCROIX C., 2001, *Ombres et lumières de la famille Nour*, Paris, Payot et Rivages, 96 p.
- DIETRICH-RAGON P., 2011, *Le logement intolérable*, Paris, PUF, Le lien social, 316 p.
- DIETRICH-RAGON P., 2013a, « Classement, déclassement, reclassement sur le marché résidentiel. L'exemple des occupants de logements dégradés parisiens », *Revue française de sociologie*, 54(2), p. 369-400.
- DIETRICH-RAGON P., 2013b, « Qui rêve du logement social ? », *Sociologie*, 4(1), p. 19-42.
- DIETRICH-RAGON P., 2015, « L'entourage des personnes en situation de précarité résidentielle », *Revue française de sociologie*, 56(2), p. 301-330.
- DUBOIS V., 1999, *La vie au guichet. Relation administrative et traitement de la misère*, Paris, Economica, Études politiques, 208 p.
- FAURE A., LÉVY-VROELANT C., 2007, *Une chambre en ville. Hôtels meublés et garnis à Paris, 1860-1990*, Grâne, Creaphis, 430 p.
- FIRDION J.-M., 2006, « Influence des événements de jeunesse et héritage social au sein de la population des utilisateurs des services d'aide aux sans-domicile », *Économie et statistique*, n° 391-392, p. 85-114.
- FIRDION J.-M., MARPSAT M., 2014, « Le lien familial des personnes sans domicile : entre soutien et obstacle », in Paugam P. (dir.), *L'intégration inégale. Force, fragilité et rupture des liens sociaux*, Paris, PUF, Le lien social, 512 p.
- GABORIAU P., 1993, *Clochard, l'univers d'un groupe de sans-abri parisien*, Paris, Julliard, 235 p.
- GARDELLA E., 2014, « L'urgence sociale comme chronopolitique. Temporalités et justice sociale de l'assistance aux personnes sans-abri en France depuis les années 1980 », Thèse de doctorat de l'école normale supérieure de Cachan.
- HOGGART R., 1970, *La culture du pauvre. Étude sur le style de vie des classes populaires en Angleterre*, Paris Minit, Le sens commun, 424 p.
- HOPPER K., 2003, *Reckoning with Homelessness*, New York, Cornell University Press, 288 p.
- INSTITUT D'AMÉNAGEMENT ET D'URBANISME, 2011, « La demande de logements locatifs sociaux en Île-de-France en 2010 », 50 p.
- JAMOULE P., 2013, *Par-delà les silences, Non-dits et ruptures dans les parcours d'immigration*, Paris, La Découverte, 280 p.
- LANZARO M., 2014, « Sortir de l'hébergement d'insertion vers un logement social en Île-de-France. Des trajectoires de relogement, entre émancipation et contraintes », Thèse de doctorat, université Paris Est.
- LE MÉNER E., 2013, « Quel toit pour les familles à la rue ? L'hébergement d'urgence en hôtel social », *Métropolitiques*, 8 p.
- LEVINSON D. (ED.), 2004, *Encyclopedia of Homelessness*, Thousand Oaks, Sage Publications Inc., 928 p.

- LÉVY-VROELANT C. (dir.), 2000, *Logements de passage. Formes, normes, expériences*, Paris, L'Harmattan, Habitat et sociétés, 297 p.
- LÉVY-VROELANT C., 2004, « Le logement des migrants en France du milieu du XIX^e siècle à nos jours », *Historiens et géographes*, n° 385, p. 147-165.
- LONGCHAMP P., 2015, « L'importance de la trajectoire sociale pour l'étude des classes populaires », *Lien social et politiques*, n° 74, p. 77-92.
- MADZOU L., BACQUÉ M.-H., 2008, *J'étais un chef de gang*, Paris, La Découverte, 252 p.
- MARPSAT M., 1999, « Un avantage sous contrainte : le risque moindre pour les femmes de se trouver sans abri », *Population*, 54(6), p. 885-932.
- MEURS D., PAILHÉ A., SIMON P., 2005, « Mobilité intergénérationnelle et persistance des inégalités : l'accès à l'emploi des immigrés et de leurs descendants en France », Paris, Ined, Document de travail n° 130, 36 p.
- MOGUÉROU L., SANTELLI I., 2010, « Sphères de sociabilités : relations familiales versus relations sociales », in Beauchemin C., Hamel C., Simon P. (dir.), *Trajectoires et Origines, Enquête sur la diversité des populations en France, Premiers résultats*, Paris, Ined, Documents de travail, n° 168, p. 101-108.
- MOGUÉROU L., BRINBAUM Y., PRIMON L., 2016, « Les ressources scolaires des immigrés à la croisée des histoires migratoires et familiales », in Beauchemin C., Hamel C., Simon P. (dir.), *Trajectoires et origines. Enquête sur la diversité des populations en France*, Paris, Ined, Grandes Enquêtes, p. 147-174.
- OBSERVATOIRE DES INÉGALITÉS, 2015, *Rapport sur les inégalités en France*.
- OBSERVATOIRE DU SAMU SOCIAL, 2014, « Enfants et familles sans logement en Île-de-France », Rapport d'enquête ENFAMS.
- PAN KÉ SHON J.-L., SCODELLARO C., 2011, « Discrimination au logement et ségrégation ethno-raciale en France », Paris, Ined, Documents de travail, n° 171, 41 p.
- PÉTONNET C., 1979, *On est tous dans le brouillard. Ethnologie des banlieues*, Paris, Galilée, 260 p.
- PICHON P., 2007, *Vivre dans la rue. Sociologie des sans domicile fixe*, Paris, Aux lieux d'être, 304 p.
- SAYAD A., 1999, *La double absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Paris, Seuil, 448 p.
- SAYAD A., DUPUY E., 1995, *Un Nanterre algérien. Terre de bidonvilles*, Paris, Autrement, Hors Série n° 85.
- SHINN M., ROG D. R., CULHANE D. P., 2005, « Family homelessness: Background research findings and policy options », Penn Libraries, Departmental papers, 30 p.
- SOULIÉ C., 1997, « Le classement des sans-abri », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 118(1), p. 69-80.
- TERROLLE D., 2002, « La mort des SDF à Paris : un révélateur social implacable », *L'Esprit du temps. Études sur la mort*, 122(2), p. 55-68.
- TIMÉRA M., 1997, « L'immigration africaine en France : regards des autres et repli sur soi », *Politique africaine*, n° 67, p. 41-47.
- TIMÉRA M., 2000, « Hospitalité et hébergement dans un réseau migratoire d'Afrique de l'Ouest », in Lévy-Vroelant C. (dir.), *Logements de passage. Formes, normes, expériences*, Paris, L'Harmattan, Habitat et sociétés, 297 p.
- TOURAINE A., 1991, « Face à l'exclusion », Paris, *Esprit, Citoyenneté et Urbanité*, p. 165-173.
- TRIBALAT M., 2016, *Statistiques ethniques, Une querelle bien française*, Paris, éditions du Toucan, 368 p.

- URHY M., 2007, « Les effets secondaires de l'amélioration de l'habitat et de la sécurisation locative sur le logement des pauvres », in Laflamme V., Lévy-Vroelant C., Robertson D., Smyth J. (dir.), *Le logement précaire en Europe. Aux marges du palais*, Paris, L'Harmattan, 240 p.
- YAOUANCQ F., DUÉE M., 2014, « Les sans-domicile en 2012 : une grande diversité de situations », *France portrait social*.
- YAOUANCQ F., LEBRÈRE A., MARPSAT M., RÉGNIER V., LEGLEYE S., QUAGLIA M., 2013, « L'hébergement des sans-domicile en 2012. Des modes d'hébergement différents selon les situations familiales », *Insee première*, n° 1455, 4 p.

Pascale DIETRICH-RAGON • AUX PORTES DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE. LES PERSONNES PRIVÉES DE LOGEMENT ISSUES DE L'IMMIGRATION

Alors qu'en dix ans la part des étrangers a fortement augmenté parmi les sans-domicile, les spécificités de cette population restent peu étudiées. Cet article propose d'analyser les trajectoires socio-résidentielles des personnes issues de l'immigration confrontées à la privation de logement personnel. En quoi diffèrent-elles de celles des sans-domicile nés en France? Quelle place spécifique les immigrés occupent-ils dans le monde de l'hébergement et quelles sont les lignes de fracture au sein de cette population? Les résultats de l'enquête Sans-Domicile menée par l'Insee et l'Ined en 2012 montrent que les migrants, les descendants d'immigrés et les personnes de la population dite « majoritaire » ont des profils distincts, et qu'en matière d'hébergement institutionnel, ils ne sont pas logés à la même enseigne. En raison de la présence de femmes et d'enfants, les migrants ne sont généralement pas laissés à la rue, mais ils sont souvent relégués dans les dispositifs d'urgence, moins favorables à l'insertion. Par ailleurs, ils disposent de ressources économiques, culturelles et relationnelles hétérogènes qui les conduisent à des prises en charge et à un recours au droit différenciés.

Pascale DIETRICH-RAGON • ON THE SIDELINES OF FRENCH SOCIETY. HOMELESSNESS AMONG MIGRANTS AND THEIR DESCENDANTS

Although the percentage of foreigners among the homeless has risen sharply in the space of ten years, the specific characteristics of this population remain under-researched. This article analyses the social and housing trajectories of migrants and their descendants with no personal dwelling. How do they differ from their counterparts born in France? What specific position do immigrants hold in the temporary accommodation sector and what are the key differences within this group? The results of the French Homeless Survey (Enquête Sans-Domicile) conducted by INSEE and INED in 2012 show that migrants, descendants of migrants, and people from the "majority" population have distinct profiles, and that they do not have equal access to accommodation provided by assistance organizations. Owing to the presence of women and children among them, migrants are generally not left in the street, but they are often sent to emergency shelters where they are less likely to move on to permanent housing. Moreover, the unequal economic, cultural and social capital of the members of this group gives rise to differentials in access to accommodation and in their ability to exercise their rights.

Pascale DIETRICH-RAGON • AL MARGEN DE LA SOCIEDAD FRANCESA. LAS PERSONAS PRIVADAS DE ALOJAMIENTO DE ORIGEN INMIGRANTE

Aunque en los últimos diez años la presencia de extranjeros entre las personas sin domicilio ha aumentado fuertemente, las características de esta población han sido poco estudiadas. Este artículo se propone analizar las trayectorias socio-residenciales de las personas de origen inmigrante confrontadas a la privación de domicilio propio ¿En qué difieren de las personas sin domicilio nacidas en Francia? ¿Qué posición específica ocupan los inmigrantes en el mundo del alojamiento y cuáles son las líneas de fractura en el seno de esta población? Los resultados de la encuesta Sin-Domicilio realizada por el Insee y el Ined en 2012 muestran que los inmigrantes, los descendientes de inmigrantes y la población llamada "mayoritaria" tienen perfiles distintos, y que en materia de alojamiento institucional no son tratados de la misma manera. A los inmigrantes, en razón de la presencia de mujeres y de niños, no se les deja en la calle, pero frecuentemente son relegados en los servicios de emergencia, menos favorables a la inserción. Por otra parte, disponen de recursos económicos, culturales y relacionales heterogéneos que conducen a una atención y a un recurso al derecho diferenciados.

Mots-clés : sans-domicile, France, migration, descendants d'immigrés, hébergement institutionnel, précarité résidentielle.

Keywords: homelessness, France, migration, descendants of migrants, shelters, insecure housing.